

Les lignes à grande vitesse, cible privilégiée des voleurs de câbles en 2019

203 faits ont été recensés l'an dernier, soit -35,5% par rapport à 2018

BRUXELLES, le 17 janvier 2020 – **Après une forte hausse enregistrée en 2018, le nombre de vols de câbles en cuivre a baissé de 35,5% l'an dernier : sur l'ensemble du réseau ferroviaire, 203 vols ayant eu un impact sur le trafic ont été répertoriés par Infrabel. Les retards engendrés suivent la même tendance : ils passent de 2h22/jour en 2018 à 42min/jour en 2019. L'analyse détaillée des chiffres révèle que les auteurs ont surtout ciblé les lignes à grande vitesse 2 (« Bruxelles-Louvain-Liège ») et 3 (« Liège-frontière allemande »). Ces deux lignes ont, à elles seules, été victimes de près d'1 vol sur 3.**

Les Lignes à Grande Vitesse (LGV) et l'été, deux préférences des voleurs

Après une accalmie de 5 années (2013-2017), le nombre de vols de câbles était reparti très nettement à la hausse en 2018 pour atteindre 315 faits ayant un impact sur le trafic. Un an plus tard, le bilan est globalement positif puisque la tendance s'est inversée : 203 vols ont été constatés en 2019, soit une baisse de 35,5% en comparaison avec 2018.

Les arrondissements judiciaires les plus concernés (voir graphique) ont été ceux du Hainaut, de Liège et de Louvain... mais ce sont bien les clients de l'Est du pays sur lesquels cette délinquance a pesé le plus lourd. En effet, les seules lignes à grandes vitesses « Bruxelles-Louvain-Liège » (LGV2) et « Liège-frontière allemande » (LGV3) ont été visées à 63 reprises ; soit 1/3 des faits commis sur l'ensemble du réseau. Les 57 faits enregistrés dans le Hainaut l'ont été de manière plus diffuse, à savoir sur une dizaine de lignes différentes.

Le mode opératoire commun aux faits enregistrés le long des LGV et sur d'autres lignes de la région liégeoise semble attester de l'action d'une même bande organisée. Après un pic enregistré au cours de l'été (101 vols entre juin et septembre), le nombre de faits a fortement diminué (27 vols entre octobre et décembre). Cette baisse coïncide avec l'organisation, dans cette zone, d'une vaste opération de police.

Conséquences sur la circulation des trains

L'an dernier, 62% des vols de cuivre ont eu lieu en Wallonie, 29,5% l'ont été en Flandre (principalement dans l'arrondissement judiciaire de Louvain) et 8,5% en Région Bruxelles-Capitale.

L'incident le plus pénalisant pour la ponctualité a eu lieu le 2 avril entre Namur et Gembloux (L161). Des voleurs ont dérobé des câbles sur une distance de 500m, provoquant 3.079 minutes de retards cumulés. Suite à ce méfait, la décision a été prise – ponctuellement – de recouvrir les caniveaux à câbles d'une couche de béton. Cette mesure demeure exceptionnelle car elle est susceptible de retarder les interventions techniques. Par contre, en 2019 comme depuis plusieurs années, les câbles en cuivre dérobés ont été systématiquement remplacés par des câbles en aluminium nettement moins attractifs.

Au total, en 2019, on a comptabilisé 15.358 minutes de retards cumulés (soit 42 minutes par jour) liés aux vols de câbles. L'année précédente, c'était 51.675 minutes soit 2h20 chaque jour.

Depuis l'été 2019, Infrabel est un membre très actif du *Belgian Civil Drone Council*. L'objectif de cette plateforme est, notamment, d'adapter le cadre légal afin d'autoriser le recours à des drones qu'Infrabel entend affecter au plus vite à des missions de surveillance de l'infrastructure ferroviaire.

